

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 mars 2026 à 10^h00 à la Mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✚ Élection du Maire.
- ✚ Création des postes d'Adjoints au Maire.
- ✚ Élection des Adjoints au Maire.
- ✚ Lecture de « La charte de l' élu local ».
- ✚ Fixation de l'indemnité de fonction accordée au Maire.
- ✚ Fixation de l'indemnité de fonction accordée aux Adjoints au Maire.
- ✚ Informations diverses.

En mairie, le 16/03/2026.

Le Maire,
Camille de PAUL de BARCHIFONTAINE

